

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUINTIDI 5 Nivôse.

(Ere vulgaire.)

Samedi 26 Décembre 1795.

Débordement d'une riviere à Pétersbourg. — Préparatifs des Autrichiens pour passer le Rhin près de Coblentz. — Avantage remporté par les Français sur les Autrichiens, près de Trippstadt. — Bulletin officiel des opérations de l'armée du général Clairfayt. — Préparatifs des Français pour évacuer la Hollande. — Protestation de plusieurs membres du parlement d'Angleterre contre le bill pour empêcher les assemblées séditieuses. — Avantage remporté par le général Marceau sur les Autrichiens.

A V I S.

Depuis le 1^{er}. Nivôse, mais sans effet rétroactif, le prix de l'Abonnement à cette Feuille est de 500 liv. pour trois mois, seul terme pour lequel on peut souscrire. Les Abonnés qui n'enverront point le nouveau prix ne recevront ce journal qu'au prorata de la somme adressée. Ceux qui désireront souscrire pour un plus long terme, & qui ne voudront point s'exposer à la variation continuelle des prix en assignats, pourront s'abonner, comme les étrangers, en payant en numéraire les prix fixés ci-dessous.

L'Abonnement pour les pays étrangers, conquis ou réunis, est actuellement en numéraire de 25 liv. par an, 13 liv. pour six mois & 7 liv. pour trois mois. Il faut s'adresser pour la Belgique au citoyen *Horgnies*, à Bruxelles; pour la Suisse, l'Italie & l'Allemagne, à l'expédition des *Gazettes à Basle*, & au citoyen *Molles*, Directeur des postes, à Geneve.

P R U S S E.

De Thorn, le 1^{er} décembre.

D'après des avis reçus de Pétersbourg, la *Nova* y a si fort haussé le 16 novembre dernier, que dans toutes les rues il a fallu employer des bateaux pour pouvoir les traverser.

Il s'est tiré, tant de la forteresse que des vaisseaux en station dans le port, des coups de canon en signe de détresse.

Dans le même tems, une furieuse tempête sur mer a

fait couler à fond plusieurs vaisseaux, tandis qu'un assez grand nombre d'autres ont échoué. On évalue à quelques millions de roubles le dommage occasionné par cet accident.

A L L E M A G N E.

Des rives de la Lahn, le 8 décembre.

Les Autrichiens continuent, avec la plus grande activité, leurs préparatifs pour passer le Rhin. La défense de la rive droite de ce fleuve sera laissée aux habitans des campagnes. On croit que ce passage sera protégé par la flotille du major *Williams*. C'est le 10, à ce qu'on assure, que cette expédition doit avoir lieu. Les Français font de leur côté les préparatifs pour une promptre retraite.

De Vallendar, le 9 décembre.

Le bruit se soutient toujours que les Autrichiens vont passer le Rhin du côté de Coblentz : on avoit même débité que cette opération avoit été faite la nuit dernière ; mais cette nouvelle ne s'est pas confirmée. Au reste, il paroît qu'il n'existe aucune difficulté pour l'exécution de cette entreprise, puisqu'on a déjà fait l'accord pour le louage des bateaux qui doivent servir à transporter jusqu'à Caub les provisions de bouche destinées pour les troupes.

De Manheim, le 14 décembre.

Le 11, les Français attaquèrent à Trippstadt avec des forces supérieures, & parvinrent à pousser les avant-postes autrichiens jusques près de Lautern & de Hochspeyer. Le 12, ils recommencèrent leur attaque près de Lautern ; mais ils furent repoussés. Le même jour, ils attaquèrent par-tout en avant de la Queich ; hier on a encore entendu le canon sur ce point.

Dans la nuit du 12 au 13, il est parti d'ici un corps d'infanterie.

On a amené, hier & avant-hier, quelques voitures de blessés & environ 200 prisonniers Français.

*Bulletin officiel des opérations de l'armée aux ordres
du comte de Clairfayt.*

De Fürfeld, le 10 décembre.

Depuis l'attaque qui avoit eu lieu contre nos postes sur la rive gauche de la Nahe, le premier de ce mois, l'ennemi se renforçoit tous les jours près de cette rivière & étendoit son aile droite à la Glan & à l'Alsens.

Aussi-tôt qu'une partie de la brigade de Nauendorf fut arrivée de Kaiserslautern, il fut résolu de chasser l'ennemi de l'Alsens & de la Glan, de même que de la Nahe, en avançant vers Oberstein & Kirn.

En conséquence de cette résolution, le général Kray, conjointement avec le général Nauendorf attaquèrent le 3, à la pointe du jour, la division du général ennemi Marceau, près de Meissenheim, pendant que le général Hodiz attaquoit les avant-postes à Alsens, Odenheim & Leitweiler.

Ces diverses attaques réussirent si bien, que l'ennemi fut forcé de tous les côtés à plier & fut contraint de fuir jusqu'à Kirn.

Nous avons fait dans cette affaire près de 600 prisonniers, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers de l'état-major. Nous avons pris cinq canons, près de quarante chariots de munitions & plusieurs drapeaux. Puis nous nous sommes établis près de la Glan, nous ayant été impossible d'avancer plus vite dans une saison si rigoureuse, & nous trouvant dans de hautes montagnes impraticables & entre-coupées d'un nombre infini de ruisseaux.

Les généraux Gray & Nauendorf, auxquels sont dus ces deux avantages très-importans, ne sauroient assez faire l'éloge de l'ardeur, du courage & de la bonne volonté des troupes impériales-royales.

Notre perte est de fort peu de conséquence; mais celle de l'ennemi est très-considérable en tués & blessés.

Jourdan s'est retiré derrière la Nahe, d'où l'on tâchera de le chasser.

(Extrait des gazettes allemandes.)

S U I S S E.

De Bâle, le 12 décembre.

Quoique l'opinion de plusieurs politiques soit que la paix se fera avant le printemps, le changement survenu depuis peu dans les affaires générales de l'Europe, par une complication extraordinaire d'événemens militaires & politiques, semble devoir retarder, au moins pour quelque tems, la pacification de l'Allemagne: c'est la conséquence que l'on tire du départ successif des personnes envoyées ici par différens princes de l'empire, soit pour traiter de la paix, soit pour observer quelle tournure prendroient les négociations proposées par la cour impériale.

Depuis que l'on a rendu publique la réponse du comité de salut public aux propositions faites par l'empereur, tout le monde a vu clairement que le but du gouvernement français d'alors étoit de perpétuer la guerre, en parlant toujours de la paix: prétendre qu'il faut signer d'abord la paix, & qu'alors on ouvrira les négociations & qu'on suspendra les hostilités, est assurément une réponse fort étrange à des propositions de paix; c'est pourtant là ce que signifie la note du comité de salut public du 13 octobre. Il faut croire que les chefs actuels du gouver-

nement français ne tarderont pas à prendre un autre langage. On a d'autant plus lieu de l'espérer, que le rapport de M. Barthelemi, qu'on avoit annoncé positivement ne s'est par encore confirmé: cependant on craint toujours que la modération de ses principes, qui porte ombre aux esprits exagérés, ne serve à la fin de prétexte pour l'éloigner d'un poste pour lequel il se trouve plus de prétendans que d'hommes capables de le remplacer.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 16 décembre.

L'opposition a dénoncé à la chambre des communes comme à la chambre des pairs, un pamphlet attribué à un M. Reeves, employé dans l'administration, & le promoteur des premières associations qui se sont formées à Londres pour s'opposer à l'influence des sociétés populaires qui avoient pris la défense des principes de la révolution française. On dénonce ce pamphlet comme contenant des principes favorables à la monarchie absolue & directement contraires à la constitution britannique.

Le philanthrope M. Wilberforce a reproduit hier la motion qu'il a déjà faite plusieurs fois pour l'abolition des esclaves. Il a rappelé à la chambre qu'elle avoit fixé elle-même le 1^{er} janvier 1795 pour l'époque où cesseroit entièrement ce commerce inhumain. Il a annoncé qu'il demanderoit un jour à la chambre pour reprendre la discussion de cette cause intéressante. Il a été appuyé par M. Fox.

Il s'est élevé ensuite une longue discussion sur les conditions de l'emprunt; mais dont les détails intéresseroient peu les lecteurs étrangers. Les débats se sont terminés par la nomination d'un comité pour examiner cet objet.

Le ministre sent bien la nécessité de calmer un peu le mécontentement du peuple, produit par la cherté des subsistances; il a proposé différens moyens d'en réduire le prix; mais ces mesures ont besoin d'être appuyées par le concours des citoyens aisés. Aussi s'occupe-t-on beaucoup à aiguillonner leur patriotisme. Il y a eu en conséquence un engagement volontaire, souscrit par un grand nombre de gens riches, qui promettent de diminuer la consommation de la farine dans leurs maisons, soit en mangeant moins de pain, soit en le faisant de farine de froment mêlée avec d'autre grain, soit en supprimant toute pâtisserie & tout autre mets composé de farine. D'un autre côté, les femmes les plus élégantes de la cour ont donné l'exemple de ne plus poudrer leurs cheveux.

Dans une assemblée qui s'est tenue à la Cité par le lord maire & les aldermans, la taxe du bled & de la farine a été fixée de nouveau. Le pain de quatre livres se vend 1 scheling 1 sou 6 deniers sterlings, (environ 27 sous tournois). Mais la livre d'Angleterre n'est que de 16 onces de France.

On a eu avis que l'amiral Jervis est arrivé à sa destination & a pris le commandement de l'escadre de la Méditerranée.

Suivant différens avis qu'on a reçus de Hollande, il paroît que les Français y font toutes les dispositions pour évacuer les Provinces-Unies & en retirer même tous les effets nationaux & particuliers qu'ils ont dans les différentes parties de cette république. Quelques-uns de ces papiers attribuent cette mesure à la crainte de quelque mouvement dans l'intérieur ou de quelque invasion de dehors; mais il est plus vraisemblable que l'objet

Français
traite s'
Les Auto
du moi
réaction
poser au
tous les
l'armée
partie.

Les
conditio
sterlings
cent. Le
emprun
étoit ré
de cette
que le
annonça
par la
énormes
énorme
male.

Les l
Chedw
ont fait
contre
« Corn
aux d
un dro
l'exercic
restitué
servi d
troubles
pouvons
ainsi les
liberté
nos libe
ferme le

La no
né se c
pier pu
jourd'h
« No
sentant
on pour
exagéré
pas moi
à battu
tions qu
prisonni
chiens »
Le sil
de cette

On po
avons ra
qu'il y a
meurtre
opposés
& la lot

français en retirant leurs troupes (si toutefois cette retraite s'effectuait), est de réunir toutes leurs forces contre les Autrichiens, pour les repousser au-delà du Rhin, - ou du moins les empêcher de pénétrer dans les Pays-Bas ; réaction à laquelle ils paroissent bien déterminés à s'opposer avec la plus grande énergie : aussi s'attend-t-on tous les jours à la nouvelle d'une bataille générale entre l'armée de Jourdan & les Autrichiens qui sont dans cette partie.

Les partisans du ministère font beaucoup valoir les conditions avantageuses du nouvel emprunt de 18 millions sterling, dont ils évaluent l'intérêt à moins de 5 pour cent. Les concurrents de la maison de Boyd, pour cet emprunt, ont établi, par d'autres calculs, que l'intérêt étoit réellement plus considérable ; & ceux qui rapprochent de cette mesure financière les dispositions plus pacifiques que le ministre annonce aujourd'hui observent qu'en annonçant plutôt ces dispositions, il auroit pu relever par là le crédit public, obtenir des conditions moins onéreuses, & peut-être éviter à la nation cette charge énorme qui accroît d'une manière effrayante la dette nationale.

Les lords Norfolk, Suffolk, Lausdowne, Derby, Chedworth, Albemarle, Lauderdale, Ponsonby & Bedford ont fait à la chambre des pairs la protestation suivante contre le bill pour empêcher les assemblées séditieuses : « Comme le droit de présenter des pétitions au trône & aux deux chambres du parlement a été en tout tems un droit incontestable des sujets de ce royaume, dont l'exercice libre & illimité étoit un des nombreux bienfaits restitués par la révolution, & s'est invariablement conservé dans toute sa plénitude, tant durant le tems des troubles intérieurs que du danger au-dehors ; nous ne pouvons donner notre assentiment à un bill qui entrave ainsi les droits du peuple, & impose des gênes à cette liberté de discours, d'où dépend la conservation de toutes nos libertés, & dont l'usage libre, entier & maintenu, forme le mâle caractère qui distingue un peuple libre ».

FRANCE.

De Paris, le 4 nivôse.

La nouvelle du combat que nous avons annoncé hier ne se confirme pas ; nous l'avons insérée d'après un papier public. Voici comment le rédacteur s'explique aujourd'hui.

« Nous avons lu cette nouvelle dans une lettre du représentant du peuple ; nous avons vérifié jusqu'à quel point on pourroit y ajouter foi ; il est vrai qu'on a un peu exagéré les avantages de cette affaire, mais il n'en est pas moins constant que la division du général Marceau a battu l'ennemi ; qu'il a pris toutes les places & positions qui lui avoient été enlevées ; qu'il a fait plusieurs prisonniers, & qu'il se dispose à poursuivre les Autrichiens ».

Le silence du directoire exécutif nous fait encore douter de cette nouvelle version.

On peut voir, par les relations allemandes que nous avons rapportées & par la nouvelle qu'on a répandue ici, qu'il y a eu véritablement des affaires différentes & très-meurtrières ; mais on doit observer que ces relations opposées ont été un peu exagérées de part & d'autre, & la lettre suivante, datée de Strasbourg le 25 frimaire,

ne laisse aucun doute de l'énormité des victimes de ces journées terribles.

« Les dernières nouvelles de l'armée du Rhin nous apprennent qu'elle est encore dans les lignes de la Queich ; que le général Saint-Cyr est toujours campé à Pirmasens, & que le général Desaix a son quartier-général à Nussdorf, où il est depuis quelques jours.

» L'on doit s'attendre à de grands événemens du côté de Kreutznach, puisque tout y annonce que les Autrichiens veulent absolument y courir les risques d'une bataille : ils ont fait les démonstrations qui, la semaine dernière, ressembloient à des tentatives de passages du Rhin dans les environs de Selz & du fort Vauban ; mais on a su déjouer leurs projets.

» On dit que 6000 hommes de la garnison de Manheim sont déjà échangés & vont arriver incessamment dans nos murs.

» L'on nous a entretenus pendant quelques jours de grands avantages remportés sur différens points par nos frères d'armes ; ces avantages-là, annoncés par des lettres venues d'Herxheim, quartier-général de Pichegru, ou par des lettres de Landau, ou enfin par la *Sentinelle de Weissenbourg*, ne devoient pas manquer d'être suivis d'autres plus considérables ; mais il paroît que l'exagération y avoit plus de part que la vérité. »

Dans la journée du 27 frimaire, plusieurs trains, s'étant lâchés, sont venus se rendre au travers du Pont-au-Change : ils ont été sauvés par le dévouement désintéressé & l'impétuosité des trois frères Bouquet, mariniers, qui s'étant portés dessus, sont parvenus à les arrêter. Le ministre de l'intérieur, en décrétant le 29 du courant une récompense à chacun de ces braves mariniers, a ordonné mention honorable de leur conduite dans les papiers publics.

Les agens de la navigation.

Signé, LERAIQUE, MAGIN.

En voyant ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre, on est forcé de croire que la vanité des nations est une passion qui donne plus de prise à ceux qui les gouvernent que le véritable amour de la liberté. Pitt étoit dans le secret de cette triste vérité, quand il a sacrifié cette partie de la liberté publique à l'agrandissement du pouvoir royal & ministériel. La faible résistance qu'a opposé le parti de l'opposition à cette entreprise ministérielle n'a que peu étonné ceux qui ont vu avec quelle constante adresse le désir bien ostensible de flatter la vanité nationale anglaise de l'espérance de la domination de toutes les mers a été le mobile unique du ministère britannique. Certainement cette prétendue suprématie existoit avant la guerre actuelle, & l'Angleterre sembloit pouvoir en jouir avec une sorte de sécurité : point du tout, le cabinet de Londres a imaginé de faire un grand étalage de puissance, en s'érigeant en trésorier général de la coalition contre la France, & elle y a perdu, avec la réputation de ses troupes de terre, une partie de sa liberté. Enfin, pour dissimuler le triste résultat de cette inutile ambition, elle vient d'entrer dans la nouvelle coalition de l'Autriche & de la Russie qui peut former & qui formera un levain de guerre pour des tems illimités dans toute l'Europe.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen TREILHARD.

Suite de la séance du 3 nivôse.

Après s'être formé en comité général, comme nous l'avons dit, à 9 heures du matin, le conseil a déclaré sa séance publique à deux heures après-midi & a pris la résolution que nous avons fait connoître; à 5 heures il a déclaré sa séance publique une seconde fois & a pris trois autres résolutions.

La première porte en substance que le directoire exécutif est autorisé à traiter de la jouissance des forêts ci-devant royales de Fontainebleau, Compiègne, Laigue & Hattal, pour un espace de trente années, à la charge par les acquéreurs de se conformer aux emménagemens & aux dispositions des lois. Les fonds provenans de ces traites seront versés au trésor national & employés au service public.

Par la seconde résolution, le conseil a résolu que le directoire exécutif fera procéder dans les formes ordinaires, d'après les divisions & subdivisions qui seront jugées les plus utiles & devant les administrateurs de département, à la vente des maisons & parcs de Meudon, Saint-Cloud, Vincennes, Madrid, Bagatelle, Choisy, Marly, Saint-Germain, Maisons, Caricre, le Vezinet, Rambouillet, Chambord, Chantilly, Chanteloup-le-Pin & de toutes les maisons & parcs provenant de la ci-devant liste civile & des biens des princes à l'exception de Verzailles, Fontainebleau & Compiègne.

Ces ventes seront faites en numéraire ou assignats, selon que le directoire le jugera convenable, & le produit employé au service public.

La troisième résolution porte enfin que la loi du 12 frimaire dernier, qui autorise le refus des remboursemens dus en capitaux par des obligations antérieurs au premier vendémiaire dernier, n'est point applicable aux sommes dues au trésor public.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARNIER.

Suite de la séance du 3 nivôse.

Aujourd'hui l'on fait lecture du procès-verbal de la séance de la veille. Le conseil en adopte la rédaction.

On lit ensuite successivement trois résolutions qui sont adoptées sans discussion.

La première porte que les fermiers qui auroient acquitté la contribution foncière pour les propriétaires ne pourront en faire la retenue qu'aux différentes époques de leur fermage.

La seconde autorise le directoire exécutif à faire vendre le château Trompette & ses dépendances.

La troisième accorde la mention honorable du dévouement civique de la garnison de Bruxelles qui a offert en don à la république une somme de 106,115 liv.

On reprend la discussion sur l'embauchage.

Lanjuinais vote contre la résolution. Bonnesœur lui

répond. Marais résume la discussion: il ajoute, en résumant les objections déjà faites contre la confiscation qu'il a tout lieu de craindre qu'on ne veuille en égarer, pour confisquer.

Le président annonce qu'il vient de recevoir une résolution du conseil des cinq cents, avec une lettre du président de ce conseil qui invite celui des anciens à entendre en comité secret la lecture des messages du directoire qui ont donné lieu à la résolution.

Le conseil ajourne à demain la suite de la discussion sur l'embauchage & se forme en comité secret, à trois heures, ainsi que nous l'avons dit.

À quatre heures la séance du conseil est rendue publique.

Il approuve la résolution qui porte, que les assignats ne seront reçus dans l'emprunt forcé que jusqu'au 1^{er} nivôse dans le département de la Seine, & jusqu'au 1^{er} dans les départements. Ce qui n'aura pas été payé aux époques ci-dessus, le sera ensuite en numéraire ou en matières d'or & d'argent. Les assignats provenans de l'emprunt forcé seront biffés en présence des porteurs par le percepteur des contributions; ils seront ensuite brûlés.

Le conseil a approuvé ensuite les trois autres résolutions que nous venons de faire connoître dans la séance du conseil des cinq cents.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Séance du 4 nivôse.

Un membre a fait sur Job Aimé un rapport, après lequel il a conclu à ce que Job Aimé fût déclaré incapable d'exercer les fonctions législatives. Le conseil a ordonné l'impression & l'ajournement, après une discussion que nous ferons connoître demain.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 4 nivôse.

On fait lecture du procès-verbal d'hier; la rédaction en est adoptée.

On reprend la discussion sur l'embauchage; elle est terminée par l'adoption de la résolution.

On soumet à la discussion une résolution qui augmente le prix des ports de lettres.

Lacué demande qu'il soit formé une commission pour examiner la résolution.

Après quelques débats, le conseil la nomme. Elle est composée des citoyens Lebrun, Johannot, Lebreton, Coutenlx & Lacué.

Le conseil approuve ensuite une résolution du conseil des cinq cents, qui rapporte la loi qui, fixant au sextuple le prix des douanes, ordonne que les droits de douanes seront perçus moitié en numéraire & moitié en assignats, sur le prix du tarif de 1791, avec les changements & modifications faites par les lois des 12 pluviôse & 20 thermidor.

Portalès, organe de la commission dont il étoit membre, a fait le rapport sur la résolution relative aux bureaux de conciliation. Il a conclu au rejet.

Le conseil a ajourné la discussion à demain.